



ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Février 2025.

EN DIRECT DE LA TOUVIERE N°3

Le « En Direct de la Touvière » est une information trimestrielle du quotidien de la structure à destination des résidents, des familles et des tutelles.

Au cours du deuxième semestre 2024, plusieurs résidents nous ont quittés, d'autres sont arrivés et nous leur souhaitons la bienvenue ; c'est pourquoi nous avons repris certaines informations du précédent « En Direct de la Touvière », afin que les nouvelles familles aient les mêmes renseignements que les anciennes.

La Petite Unité de Vie ADMR La Touvière est une association Loi 1901, dirigée par un conseil d'Administration formé de bénévoles qui choisissent parmi eux un bureau, renouvelable chaque année après l'Assemblée Générale de juin.

Le bureau se compose de :

- ▶ Madame DIEUDONNE Evelyne, Présidente.
- ▶ Monsieur RAUBER Alain, Vice-Président
- ▶ Madame BONIN Marie-Hélène, Trésorière
- ▶ Madame ACOTTO Madeleine, secrétaire du Conseil d'Administration
- ▶ Madame BARNIER Simone, trésorière-adjointe.

Madame CAVALLIE Bénédicte est responsable de la structure, elle est joignable au 04 76 65 06 58. Il est possible de rencontrer la présidente en prenant rendez-vous auprès de la responsable.

La Touvière accueille 18 personnes âgées en perte d'autonomie, aidées dans les actes de la vie quotidienne par un personnel attentif, dévoué, 24 heures sur 24.

La structure n'étant pas médicalisée, les aides-soignantes du SSIAD et les cabinets infirmiers interviennent pour les soins médicaux, la préparation des médicaments ou pour d'autres soins.

L'entretien du studio est assuré par le résident, s'il le peut, par les familles ou par les intervenants du SAAD.

Nous proposons également deux services : le portage de repas à domicile et l'accueil-loisir à la journée pour personne âgées dépendantes.



NOTRE OBJECTIF Á TRAVERS TOUTES LES ACTIONS PROPOSÉES : LE BIEN- ÊTRE DES RÉSIDENTS

La Touvière reçoit 18 personnes, ce qui permet aux personnels de créer davantage de liens avec les résidents, d'avoir plus de temps à leur consacrer que dans d'autres grosses structures.

L'organisation des services, les axes du projet d'établissement, les activités animées par les bénévoles et par les agents, l'amélioration et la décoration des locaux tiennent compte de l'objectif essentiel qui anime chacun d'entre nous : le bien être des personnes qui nous sont confiées.

En effet, pour les personnels comme pour les bénévoles de la Touvière, les résidents ne sont pas des numéros, leur confort et toutes les activités permettant de protéger leur autonomie sont notre priorité, en respectant bien sûr, les règles de la vie en communauté, évoquées dans le contrat d'entrée et le livret d'accueil.

Les Résidents sont aidés dans les gestes du quotidien par des agents vigilants et soucieux de leur santé. Il y a toujours un agent présent de jour comme de nuit. Chaque résident a pour référent un agent de jour qui est attentif à tout changement de santé, à toute demande et qui en rend compte à la responsable.

Les veilleurs de nuit



Hassania



Amélie



Hervé

Agent du portage



Alain

La Responsable



Bénédicte

Les agents de jour



Sandra



Carine



Rachel



Audrey



Laure

Les repas : la commission « menus » se réunit chaque trimestre et transmet au traiteur en charge des repas, les demandes des résidents. De plus, en fonction des saisons ou des évènements, des menus particuliers sont proposés comme les barbecues à la belle saison ou les légumes du jardin. Les menus du jour sont affichés à l'entrée de la salle à manger.

Petit déjeuner : de 7h15 à 8h15 servi en studio ou en salle à manger

Déjeuner : de 11h45 à 13h15

Goûter : de 15h30 à 16h00

Dîner : de 18h15 à 19h45.

L'amplitude de la durée du repas donne à chaque résident la possibilité de prendre son temps.

En cas d'absence à un repas, merci d'avertir la Responsable 72h à l'avance ; sinon le repas sera facturé.

La famille peut prendre son repas avec le résident le dimanche, à condition d'avertir la Responsable 72H à l'avance et dans la limite des places disponibles.



Pour une vie en communauté sereine, respectueuse de chacun et des locaux agréables : des règles à respecter.

La vie en communauté implique le respect de certaines règles de bienséance détaillées dans le livret d'accueil et connues de tous.

L'apport d'alcool est formellement interdit et l'usage du tabac est interdit dans tous les locaux par mesure de sécurité et d'hygiène.

Souvent les familles ou les visiteurs apportent des friandises et des gâteaux à un résident et souhaitent en faire partager aux autres résidents, et nous apprécions ce geste.

Mais certains résidents font des fausses routes et ce qu'ils consomment doit être mixé. Avant de proposer une part de gâteau à un résident, merci de vous adresser à la responsable ou aux agents pour savoir si c'est possible, ou s'il faut mixer le produit.

Tout comme le cadre extérieur, les locaux communs à l'intérieur sont agréables et accueillants, et tout est fait pour faciliter le déplacement des résidents, comme des chaises adaptées aux personnes âgées ou des fauteuils électriques pour se lever plus facilement, ou bien des rampes permettant une préhension aisée.



Petit Salon et table interactive

Couloir d'accès aux studios

Salle à manger.

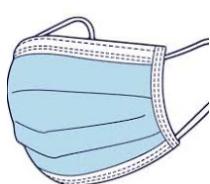
La lutte quotidienne contre les épidémies

Les résidents sont âgés et donc fragiles, il est nécessaire d'être particulièrement vigilants aux épidémies saisonnières. Nous sommes régulièrement informés des avancées des épidémies par l'équipe mobile d'hygiène de l'hôpital de Voiron.

Même si les résidents sont vaccinés, la grippe peut les toucher gravement et cette année, elle est particulièrement virulente. Elle atteint actuellement son pic d'intensité : pour ne pas contaminer les résidents, nous avons remis en place le port du masque obligatoire, ainsi que les autres gestes barrières, comme la désinfection des mains.

La grippe n'est pas la seule pathologie de l'hiver, la gastro refait son apparition également et nous sommes particulièrement attentifs à ce que les gestes barrières soient bien appliqués, en particulier le lavage des mains, régulièrement.

Merci de respecter les gestes barrières en venant à la Touvière.



Le CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le conseil de la vie sociale est une **instance consultative autonome**. C'est un lieu d'expression qui permet aux usagers, aux résidents et à leurs familles de communiquer et d'échanger sur l'ensemble de leurs conditions de vie, de soins et d'hébergement... Le CVS donne son avis et propose des solutions d'amélioration du quotidien des personnes et du fonctionnement de l'établissement ou des services, et notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités et l'animation socio-culturelle, les mesures prises pour favoriser les relations entre les usagers, les résidents et le personnel.

Il est obligatoirement consulté sur le règlement de fonctionnement de l'établissement et du conseil de la vie sociale, le projet d'établissement et la démarche qualité (article D311-15).

Le compte-rendu de chaque réunion est affiché à l'entrée, et chaque famille a la possibilité de contacter un membre du Conseil en cas de besoin.

Composition du Conseil de la Vie Sociale :

PERSONNE	FONCTION
TIXIER Annie, SEIGLE Gérard	Représentants des Résidents
DIEN Danie, Présidente du CVS	Représentante des familles, Membre du CA.
SIMARD Gérard, MOIROUD Isabelle, SERMET Jacqueline	Représentants des familles
GALLY Martine, MICOUD Marie-Claire	Représentantes des Bénévoles
CAVALLIE Bénédicte, PONCET Sandra	Représentantes des Personnels

Dates de réunion 2025 : 18 février 15 mai 7 juillet 13 novembre

Des animations multiples et variées pour égayer les après-midis et garder le lien intergénérationnel.

Le quotidien de la Touvière s'égrène doucement, rythmé par les activités régulières et par des animations ponctuelles proposées par les personnels, les bénévoles, par les évènements de la commune ou par le calendrier annuel.

Toutes ces activités, qu'elles soient régulières ou ponctuelles, ont des objectifs communs :

- ◆ garder le lien social
- ◆ lutter contre l'isolement
- ◆ renforcer les liens entre résidents et créer une communauté de vie
- ◆ continuer à se cultiver et à faire travailler son cerveau.

Donc, repousser les attaques de la vieillesse et rester épanoui.

Si bien qu'il se passe toujours quelque chose à la Touvière ! Des activités nombreuses, gratuites pour les résidents, comme les transports, les entrées au musée ou au concert et les goûters à l'extérieur.

Mais rien, rien ne serait possible sans l'engagement de la responsable et des agents, des bénévoles, des administrateurs, et de la municipalité de Châbons.

Parmi les activités régulières :

les anniversaires ! Ils sont fêtés chaque mois avec un bon gâteau, les résidents sont entourés par leurs familles ou leurs amis.



Le jardinage



Les jeux de société avec les bénévoles ou les familles:



La lecture à voix haute par une bénévole



La gymnastique adaptée : pour maintenir la forme et l'autonomie !



Et les projets ponctuels ?

Ils ne manquent pas, certains suivent les évènements du calendrier, d'autres sont innovants, d'autres encore sont là pour préserver le lien intergénérationnel, comme l'animation proposée par les élèves du lycée le 29 novembre et d'autres enfin, permettent aux résidents de rester en contact avec la vie du village et d'assister à des concerts.

Ainsi le mois de décembre a été particulièrement riche en diverses activités pour égayer la Touvière : décos, animations...



...et proposée par la Responsable et par Hervé le veilleur de nuit, le jeu de la roue du bonheur.



Le jeudi 09 janvier, les élus du Conseil Municipal de Châbons sont venus souhaiter leurs vœux pour la nouvelle année aux résidents.

A l'occasion des Rois, le 20 janvier, à la salle des fêtes de Châbons, les résidents et les bénéficiaires du SSIAD et du SAAD se sont retrouvés pour un après-midi festif animé par une accordéoniste. Les bénévoles de la Touvière et les élus de Châbons étaient également présents pour ce moment de partage. Un bel après-midi !





En janvier, d'autres activités ont été proposées, comme un échange épistolaire avec les élèves de l'école primaire de Bizonnes.

Les enfants ont écrit un petit mot aux résidents pour les fêtes de fin d'année et les résidents ont répondu aux enfants. Ce projet est à l'initiative d'un de nos agents et il est prévu lorsque la météo sera favorable une rencontre avec les élèves et les résidents.



Le projet « Plume » a débuté. Un intervenant de la bibliothèque du Grand Lempes vient pendant 5 semaines recueillir la parole des résidents sur leurs souvenirs de vie dans leur commune, leurs souvenirs d'école, de vie professionnelle ou familiale... En parallèle, les enfants de l'école de Châbons travaillent sur ce projet. Il sera possible d'organiser une rencontre entre élèves et résidents pour évoquer leur vie d'autan et d'aujourd'hui dans une commune rurale.

Les échanges intergénérationnels sont importants pour une vie en société : les personnes âgées peuvent apporter leur expérience aux jeunes, et les jeunes peuvent insuffler leur joie de vivre et leur dynamisme aux anciens. Et surtout pour les personnes âgées, c'est contribuer encore à la vie de la société et c'est se sentir utile.

Nouvelle animation : pendant la période hivernale, puisque la météo ne permet pas les promenades, nous proposons aux résidents des après-midi « cinéma » le vendredi, tous les 15 jours. Au programme, puisque la bénévole qui fait la lecture à haute voix, leur a lu le roman, « Le Comte de Montécristo », « La Maison de Retraite » puis les grands classiques comme « la Grande Vadrouille » ou « les Bronzés ».

Si des familles ont des DVD qui peuvent intéresser les résidents, merci de les proposer à la Responsable.

Bénédicte CAVALLIE, la Responsable, se tient à votre disposition pour toute suggestion d'animation ou toute autre demande.

DIEUDONNE, Evelyne Présidente.

CAVALLIÉ Bénédicte, Responsable.